

service des affaires intercommunales
de la Riviera

rapport d'activités 2009



ADCV	Association de communes vaudoises
ARE	Office fédéral du développement territorial (Bundesamt für Raumentwicklung)
CIEHL	Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman
COFIL	Comité de pilotage
CORAT	Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire
CSD	Conférence des syndics de la Riviera
CSU	Centre de secours et d'urgence
DSAS	Département de la santé et de l'action sociale
FR	Fribourg
GT	Groupe de travail
IDHEAP	Institut de hautes études en administration publique
MVT	Montreux-Vevey Tourisme
OC	Organe de coordination
OFS	Office fédéral de la statistique
ORPC	Organisation régionale de protection civile Riviera
PROMOVE	Promotion économique de la Riviera
SAI	Service des affaires intercommunales de la Riviera
SATOM	Société anonyme pour le traitement des ordures du haut bassin lémanique et de la vallée inférieure du Rhône Monthey
SDIS	Service de défense contre l'incendie et de secours
SDT	Service du développement territorial (canton de Vaud)
SEPHL	Société d'équipements publics du Haut-Léman SA
SIGE	Service intercommunal de gestion
SM	Service de la mobilité (canton de Vaud)
UCV	Union des communes vaudoises
VD	Vaud
VMCV	Transports publics Vevey - Montreux - Chillon - Villeneuve
VS	Valais



PRÉAMBULE

Comme pour les rapports d'activités précédents, celui de 2009 fait l'objet d'une adoption, d'une part, par les 10 syndics de la Riviera et, d'autre part, par la municipalité de Vevey. Pour mémoire, cette façon de procéder reflète la prise en charge financière du service par l'ensemble des communes de la Riviera et par conséquent, la dimension intercommunale de celui-ci.

Le présent rapport s'articule en trois parties :

- ⇒ Présentation du service.
- ⇒ Activités 2009 en bref.
- ⇒ Activités 2009 par domaine thématique.

HISTORIQUE

En gestation depuis 1968, le service des intérêts généraux, chargé, en plus du secrétariat des affaires intercommunales, d'études générales que le greffe n'avait plus le temps d'effectuer, a finalement été créé en 1972. A cette époque, il n'existait pratiquement qu'une seule institution intercommunale, la Conférence des municipalités de Vevey, La Tour-de-Peilz et Montreux.

C'est en 1988 que l'idée d'instituer un véritable secrétariat intercommunal a pris forme. Un cahier des charges a été établi et le mode de contribution des autres communes aux frais de ce secrétariat a été défini pour entrer en vigueur dès 1990.

Depuis sa constitution, les tâches de ce service ont été en constante évolution, les affaires intercommunales devenant de plus en plus importantes pour finalement représenter les seules tâches du service qui, depuis 1995, s'appelle service des affaires intercommunales (SAI).

CARACTÉRISTIQUES DU SERVICE

Service public rattaché administrativement et localisé à Vevey, chef lieu du district, le SAI est un service transversal œuvrant dans tous les domaines où les municipalités lui confient un mandat. Plaque-tournante de l'information, le SAI assure le relais entre le technique et le politique. Il dépend des 10 communes de la Riviera et, plus particulièrement, de la Conférence des syndicats de la Riviera (CSD), dont il assure le secrétariat et la coordination. Pour éviter toute confusion, il importe de relever que le SAI n'est pas une « préfecture bis ». Ainsi, si le préfet est un représentant de l'Etat auprès des communes, le SAI lui, intervient toujours dans le cadre de la sphère des compétences communales.

COMPOSITION ET FINANCEMENT

Le service emploie 5 personnes, qui représentent 3,95 postes de travail en équivalent plein-temps, soit une cheffe de service (100%), deux adjoints (100% et 75%) et deux secrétaires (60%). En novembre 2008, respectivement en janvier de cette année, deux nouveaux collaborateurs soit une secrétaire et un adjoint ont été engagés pour faire suite aux départs de l'automne 2008.

Fin 2008, les communes ont décidé de répondre à la croissance des tâches du SAI, liée notamment au projet d'agglomération Riviera « transports et urbanisation », en lui accordant un poste supplémentaire d'adjoint par le biais d'une augmentation de leur contribution de Fr. 2.- par habitant pour 2009, ce qui porte la participation des communes au financement du service à Fr. 9.60 / habitant. Toutefois, le service a privilégié la formation et l'intégration des 2 nouveaux collaborateurs et reporté l'engagement d'un nouvel adjoint. Compte tenu de ce qui précède, la facturation aux communes a été moins importante que prévu en 2009, soit de Fr. 7.60 / habitant. Pour mémoire, jusqu'en 2001, les communes participaient au financement du service à hauteur de Fr. 4.- par habitant, le solde étant assumé par la commune de Vevey.

Par ailleurs, et dans la mesure du possible, le service facture aux institutions disposant d'un budget propre, les prestations effectuées à leur intention. Ceci permet de financer la part non couverte par les contributions communales. Il s'agit des institutions suivantes : CIEHL, Fonds intercommunaux culturel, sportif et de sauvetage, Commission prévention Riviera et, depuis 2006, Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera.

MISSIONS

En bref, les missions du service sont les suivantes :

- ⇒ Assurer la coordination, le développement et la gestion des projets intercommunaux qui lui sont confiés.
- ⇒ Gérer les institutions intercommunales existantes qui sont placées sous sa responsabilité.
- ⇒ Développer dans la mesure du possible, une vision globale de la régionalisation.
- ⇒ Développer l'information et la communication internes et externes.

Le tableau ci-après présente, de manière synthétique, une vue des principales collaborations intercommunales sur la Riviera et permet ainsi de situer le rôle et les secteurs d'interventions du SAI.

COORDINATION GÉNÉRALE	SÉCURITÉ PRÉVENTION	ÉQUIPEMENTS TRANSPORTS AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	CULTURE SPORTS	ÉCONOMIE TOURISME	SERVICES ET INFRASTRUCTURES TECHNIQUES	SOCIAL SANTÉ (PARTENARIAT CANTON - COMMUNES)
<ul style="list-style-type: none"> • Conférence des syndics (CSD) • Conférence des municipalités Vevey-Montreux-La Tour-de-Peilz • Autres conférences des municipalités 	<ul style="list-style-type: none"> • Association de communes Sécurité Riviera • Commission régionalisation SDIS • Organisation régionale de protection civile Riviera (ORPC) • Inspection des chantiers • Commission prévention Riviera • Action communautaire et toxicomanie (ACT) 	<ul style="list-style-type: none"> • Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) • Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire (CORAT Riviera) • Bureau technique intercommunal du cercle de Corsier • Organisation hospitalière régionale 	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds culturel Riviera • Conservatoire de musique et école de jazz Montreux-Vevey-Riviera • Fonds sportif intercommunal • Convention relative à l'utilisation des installations sportives • Fonds intercommunal de sauvetage 	<ul style="list-style-type: none"> • Association pour la promotion économique de la région Montreux-Vevey (PROMOVE) • Montreux-Vevey Tourisme (MVT) • Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera • Commission intercommunale de la taxe de séjour 	<ul style="list-style-type: none"> • SIGE • SATOM • VMCV SA • Compagnie industrielle et commerciale du gaz SA (CICG) • Transports Montreux-Vevey-Riviera (MVR) • Périmètre de gestion des déchets urbains de la Riviera (GEDERIVIERA) 	<ul style="list-style-type: none"> • Association régionale pour l'action sociale région Riviera (RAS) • Association de soins coordonnés de la Riviera (ASCOR) • Association pour la prévention, le maintien à domicile et l'aide à la famille des districts de Vevey et de Lavaux (ASMADO)

Structures dont la gestion et la coordination sont assurées par le SAI

Structures indépendantes avec lesquelles le SAI peut être amené à collaborer de façon ponctuelle ou permanente

LE SERVICE EN QUELQUES LIGNES ET QUELQUES CHIFFRES

Dans le cadre de la gestion des commissions et institutions permanentes, le SAI est chargé d'organiser et de préparer les séances, de rédiger les procès-verbaux et d'assurer le suivi des décisions, et ce, pour toutes les commissions plénières et les différents groupes et / ou sous-groupes de travail dont il a la charge.

Pour l'année 2009, entre les structures permanentes et les projets spécifiques, ce sont environ 90 séances qui ont été organisées. Quant aux commissions et groupes de travail dont le SAI a dû assurer la gestion pour l'année 2009, ils sont au nombre de 19. Ceci représente une masse de travail considérable, nécessaire, mais pas forcément d'une grande visibilité publique ou médiatique.

Dans le cadre des projets spécifiques, l'accent a été mis cette année encore sur la pré-étude et suite du projet d'agglomération Riviera « transports et urbanisation » qui a pris une part importante des ressources du service. En outre, le service a collaboré avec l'association de communes « Sécurité Riviera » et l'ORPC Riviera afin de préparer l'intégration éventuelle de cette dernière dans l'association de commune. En lien direct avec la place de choix qu'occupe la culture sur la Riviera, il est à noter que la gestion du Fonds culturel Riviera est une mission du service qui lui prend toujours plus de temps.

A titre indicatif, un décompte des heures et des séances effectuées pour les différents domaines donne les chiffres suivants : 54% pour la coordination générale et les projets spécifiques, 11% pour le domaine sécurité-prévention, 29% pour le domaine culture-sports-tourisme, 6% pour le domaine aménagement du territoire-équipements.

Par rapport aux chiffres 2008, il convient de relever l'augmentation de 47% à 54% pour la coordination générale, en raison du temps consacré à la pré-étude du projet d'agglomération Riviera « transports et urbanisation », ainsi que l'augmentation de 9% à 11% du domaine sécurité-prévention, en raison des réflexions et discussions en vue de l'intégration de l'ORPC Riviera à l'association de communes Sécurité Riviera.

Paradoxalement, la réduction de 33% à 29% du domaine culture-sports-tourisme n'est pas liée à une diminution des heures consacrées à ce domaine, puisque en réalité celles-ci ont augmenté, principalement pour la culture. Il s'agit simplement de la répercussion de l'importante augmentation de la coordination générale.

Ce chapitre présente, sous forme résumée et thématique, les activités liées aux principales institutions, commissions et groupes de travail ⁽¹⁾. La classification par grand domaine d'activité reprend celle présentée dans le tableau (p. 3) relatif aux collaborations intercommunales.

CONFÉRENCE DES SYNDICS DE LA RIVIERA (CSD)



Comparativement à 2008, le fonctionnement de la CSD a conservé les mêmes principes, à savoir :

- ⇒ Sélection de quelques sujets à traiter parmi l'ensemble des dossiers faisant l'objet d'une information / suivi régulier.
- ⇒ Ouverture de la CSD Riviera aux syndicats du Pays-d'Enhaut, 1 représentant de ce dernier participant régulièrement aux séances.
- ⇒ Organisation de séances spécifiques Riviera / Pays-d'Enhaut sous l'égide de la préfecture, ciblées sur les problématiques communes.
- ⇒ Ouverture de la rencontre CSD Riviera-députés, aux syndicats et députés du Pays-d'Enhaut.

La fréquence des rencontres a retrouvé le rythme usuel (8 séances en 2009) et les sollicitations extérieures ont été moins nombreuses qu'en 2008.

Les dossiers / projets qui ont fait l'objet d'une information et d'un suivi régulier sont les suivants : Projet d'agglomération Riviera « transports et urbanisation », Musée Cantonal des Beaux-Arts, Etude de faisabilité / opportunité d'une fusion des 10 communes de la Riviera, VMCV, UCV / ADCV. D'autres dossiers ont bien entendu été abordés aux cours de ces séances, mais dans une moindre mesure.

Par ailleurs, quelques sujets ont fait l'objet d'une présentation spécifique, qui pour certains ont été assortis d'une demande de soutien / participation financier soit : PROMOVE, Projet de Chapelle Balthus à Rossinière et Cartes des dangers naturels (Etat de Vaud).

Enfin, il convient de relever la bonne collaboration entre la CSD et M. Berdoz, préfet, qui intervient ponctuellement, en fonction des besoins de coordination exprimés de part et d'autre.

⁽¹⁾ Les informations relatives à l'organisation, au fonctionnement et aux activités passées de ces diverses commissions et institutions, se trouvent sur le site internet du SAI www.sai-riviera.ch.

INFORMATION ET COMMUNICATION



Cette année, le Forum des municipalités s'est déroulé le 30 juin et a eu pour thème les résultats de la pré-étude du projet d'agglomération Riviera « transports et urbanisation » qui furent présentés par l'équipe de mandataires. A cette occasion, outre celles de la Riviera, les municipalités intégrées au périmètre d'étude furent invitées.

Par ailleurs, la rencontre « CSD-députés » dont le thème fut police (initiative d'Artagnan / convention UCV-ADCV) a eu lieu en avril 2009. Comme ce qui se pratique depuis 2007, elle a été élargie aux syndicats et députés du Pays-d'Enhaut.

Le site internet du SAI (www.sai-riviera.ch) en ligne depuis l'été 2006, reste le principal outil d'information. L'essentiel des institutions, des dossiers régionaux et projets intercommunaux y est présenté. Le site a fait l'objet d'une mise à jour en cours d'année.

S'agissant d'informations portant sur des dossiers spécifiques, le SAI a préparé une communication sur l'état d'avancement du projet de « terrains de football », phase de réalisation, comme prévu initialement dans le préavis régional. Elle sera diffusée début 2010 aux conseils communaux de la Riviera. Le service a également travaillé à un projet de communication concernant la pré-étude du projet d'agglomération « transports et urbanisation », resté en suspens au vu des difficultés rencontrées avec le Canton de Vaud.

Enfin, le SAI a été invité à présenter les expériences de la Riviera en matière de régionalisation / collaborations intercommunales en octobre 2009 à l'IDHEAP.

AGGLOMÉRATION RIVIERA



Ce titre générique regroupe les différents instruments mis en place par la Confédération, dans le cadre de la politique des agglomérations qu'elle a développée depuis 2001. Sont traités en particulier dans ce chapitre le « projet-modèle », le « projet d'agglomération transports et urbanisation » et « les projets urbains », dans lesquels la Riviera est impliquée.

Projet-modèle d'agglomération Vevey-Montreux-Riviera

Pour mémoire, la Confédération apporte un soutien technique et financier à la mise en œuvre de projets-modèles ou projets-pilotes favorisant la coopération verticale et horizontale au sein des agglomérations.

Dans ce cadre, le SAI, en accord avec la CSD, a saisi en 2002 l'opportunité de lancer un projet-modèle d'agglomération ciblé sur les aspects institutionnels (collaborations / coopérations intercommunales). Le démarrage officiel du projet correspond à la signature de la déclaration de principe, en 2003, entre la Confédération, le canton et les municipalités, fixant les obligations des parties.

Les objectifs et l'avancement du projet, depuis 2003, ont été développés / rappelés à plusieurs reprises, que ce soit dans les précédents rapports d'activités ou sur le site internet du service (www.sai-riviera.ch). Ils ne seront, par conséquent, pas rappelés ici.

En juin 2009, un entretien de clôture du projet modèle a eu lieu entre une délégation de l'ARE, de la CSD et du SAI. Il est à relever que le projet-modèle a participé à apporter une vision régionale aux activités des dix communes de la Riviera, tant à l'interne qu'à l'externe de la région. De plus, les réflexions institutionnelles liées à ce projet se poursuivent, comme en témoignent les discussions autour d'une étude « fusion » des 10 communes de la Riviera.

En effet et pour rappel, la CSD avait exprimé sa volonté, lors du séminaire de février 2007, d'entreprendre un diagnostic et étude de faisabilité sur la fusion des 10 communes de la Riviera. Cette volonté a été confirmée dans le cadre du Forum des municipalités, en novembre de la même année. Une telle démarche entre typiquement dans le cadre de la réflexion institutionnelle du projet-modèle d'agglomération puisqu'il s'agit d'examiner les diverses options qui s'offrent à la région. Le sujet a été repris, dès le début 2008, dans le cadre de la CSD, afin de déterminer comment y donner suite concrètement.

Fin 2008, la CSD a donné mandat à l'IDHEAP en vue d'établir une base de cahier des charges / pré-étude, dans la perspective de déterminer l'opportunité d'aller plus loin dans cette démarche. L'IDHEAP a remis un rapport et présenté les résultats de cette pré-étude à la CSD au printemps 2009. Les Municipalités ont étudié le rapport de l'IDHEAP et ont exprimé l'intérêt de lancer une étude sur la faisabilité / opportunité d'une fusion des 10 communes dans le courant 2010.

Projet d'agglomération Riviera « transports et urbanisation »



Pour mémoire, les projets d'agglomération lancés par la Confédération dès 2003, visent à coordonner des thèmes transversaux tels que l'urbanisation et les transports. Dans ce cadre, il est possible, sous réserve du respect de nombreuses exigences, de bénéficier de contributions fédérales provenant du fonds d'infrastructure pour les routes nationales et le trafic d'agglomération.

Rappelons également que la Riviera a saisi l'opportunité de lancer une pré-étude pour un projet d'agglomération début 2008, sur la base de l'octroi par les 10 conseils communaux d'un montant de Fr. 100'000.- pour la mener à bien. La Riviera a assuré le pilotage politique, technique et logistique de cette première phase. Les missions et tâches du SAI ont été explicitées dans son rapport d'activités 2008 et nous ne ferons que remémorer le fait que le périmètre de pré-étude, initialement centré sur les 10 communes de la Riviera, a été élargi à 8 autres communes (3 du Haut-Lac et 5 de la Veveyse fribourgeoise), répondant ainsi à la volonté du Canton de VD et de la Confédération de voir le périmètre d'étude correspondre à celui de l'OFS.

L'année 2009 a, quant à elle, été consacrée à la finalisation de la pré-étude et à la préparation de la suite. En effet, durant le premier semestre, les mandataires et le SAI ont travaillé de concert à l'élaboration et à la rédaction du rapport final de la pré-étude, en associant les principaux services du Canton au suivi des travaux.

La vision territoriale de l'agglomération (enjeux, objectifs, domaines de mesures à développer), ainsi que des recommandations ont été présentées par l'équipe de projet lors d'un atelier de présentation / discussion en mai 2009, organisé par le SAI sous l'égide de la CORAT. Les mêmes partenaires qu'à l'atelier d'octobre 2008 y ont été invités. De plus, fin juin, l'équipe de projet a présenté une nouvelle fois les résultats de la pré-étude lors du Forum des Municipalités de la Riviera, ouvert à cette occasion aux municipalités du Haut-Lac et de la Veveyse (FR).

En parallèle, le SAI, en partenariat avec les mandataires, a préparé les documents nécessaires à la consultation des autorités sur la pré-étude (rapport et annexes), soit les 18 municipalités concernées, les Conseils d'Etat VD et FR et leurs principaux services, ainsi que la Confédération (ARE).

Afin de faciliter la tâche des autorités politiques, le SAI a établi un questionnaire d'aide à la décision, portant à la fois sur des questions d'ordre général (poursuite du projet, périmètre, pilotage, financement, etc.) et sur les enjeux majeurs et objectifs développés dans la pré-étude. La consultation s'est déroulée de mi-juin à fin juillet 2009.

Dans l'ensemble, les réponses à la consultation sont parvenues dans les délais; à noter que les communes ont bien "joué le jeu" et sont les seules à avoir utilisé le questionnaire. Cependant, la réponse tardive du Canton de VD a porté la fin de la consultation à octobre 2009, retardant d'autant la possibilité de lancer la suite du projet.

Dans l'intervalle, les divergences de vues entre Canton et communes, tant sur les méthodes de travail que sur le contenu attendu d'un projet d'agglomération, ont nécessité un surcroît d'énergie de la part du SAI durant le 2ème semestre, tant en termes de réflexions que de suivi (notes de synthèse, courriers, séances, etc.). Toutefois, les municipalités de la Riviera ayant à cœur de ne pas préteriter la suite du projet, le service s'est également consacré à la synthèse et l'analyse des résultats de la consultation, ainsi qu'à diverses tâches en vue du lancement du projet d'agglomération, soit, pour l'essentiel :

- ⇒ Rédaction du cahier des charges et annexes, suivi par le SDT et le SM.
- ⇒ Contacts préliminaires pour le suivi de la procédure de marchés publics ouverte.
- ⇒ Préparation du budget 2010 de la CIEHL afin de prévoir les fonds nécessaires au démarrage de l'étude du projet d'agglomération "transports et urbanisation".
- ⇒ Élaboration de schémas de réflexion portant sur les questions de périmètres et de conduite politique et technique du projet.
- ⇒ Préparation d'un bulletin d'information sur les résultats de la pré-étude et la suite.

Prévue au départ à la clôture de la consultation des autorités sur la pré-étude, la communication susmentionnée a été suspendue, afin de prendre en considération l'opposition du Canton à l'une des hypothèses de développement du secteur du Haut-Lac, en lien avec l'emplacement du futur hôpital Riviera-Chablais VD-VS.

Ceci étant, en vue de répondre à un certain nombre de questions soulevées dans la pré-étude, le Canton de VD a décidé d'instituer, sous l'égide du chef du DSAS, un comité de coordination entre les agglomérations du Chablais, de la Riviera, et du Conseil d'Etablissement de l'hôpital. Une délégation de la CSD et le SAI y sont invités. Outre ledit comité réunissant politiques et techniques, un groupe de travail technique a également été mis en place, auquel le SAI a été appelé à participer.

Enfin, considérant que les enjeux majeurs de l'agglomération Riviera sont centralisés dans le secteur du Haut-Lac et qu'il s'agit pour l'essentiel d'enjeux cantonaux / supra-cantonaux, les municipalités de la Riviera ont officiellement demandé au Canton de VD de reprendre la conduite politique et technique du projet d'agglomération "transports et urbanisation". Les différents partenaires de la pré-étude en ont tous été informés. A fin 2009, la position de l'Etat de VD n'était toujours pas connue.

Compte tenu des difficultés rencontrées, l'étude du projet d'agglomération n'a pas pu être lancée fin 2009.

Il en va de même du bulletin d'information spécifique prévu à ce sujet, mais qui devrait quand même voir le jour au 1er trimestre 2010.

Projets urbains



Pour mémoire, les projets urbains visent à améliorer la qualité de vie dans certains quartiers, en traitant à la fois les dimensions sociales et urbanistiques. Ces projets sont soutenus par la Confédération, tant sur le plan financier que méthodologique.

Cette dernière s'est intéressée à la Riviera et a rencontré les représentants des villes de Montreux et de Vevey par le biais du SAI, fin 2007.

Suite à cette première rencontre et « prise de température », les villes se sont montrées intéressées à la démarche. La ville de Vevey ayant déjà deux projets en cours pilotés par la Direction des affaires sociales, elle les poursuit avec un petit appui de la Confédération. Quant à la commune de Montreux, elle a décidé de se lancer dans l'élaboration d'un projet urbain dans un quartier de Clarens, projet suivi conjointement par les Directions des services sociaux et de l'urbanisme. Le lancement officiel de ce projet baptisé « Clarensensemble » a eu lieu le 23 juin 2009.

PLATE-FORME « SÉCURITÉ RIVIERA »

Pour mémoire, l'objectif de cette plate-forme est de réunir, à terme, la police, les SDIS et l'ORPC dans une même structure.

Plusieurs étapes ont déjà été franchies :

- ⇒ Fin 2005, adoption du règlement SDIS et des conventions de 3 plates-formes sur 4 (à l'exception de celle des Pléiades) par les conseils communaux et approbation par le canton en 2006.
- ⇒ Début 2007, entrée en vigueur de l'association de communes « Sécurité Riviera » qui intègre Police Riviera et les CSU.
- ⇒ Au printemps 2008, finalisation d'une convention de collaboration ORPC / SDIS Montreux-Veytaux.

Compte-tenu de l'objectif de la Riviera de renforcer la plate-forme sécurité dans le cadre de l'association de communes « Sécurité Riviera » et de la réforme cantonale AGILE qui vise notamment à créer des ORPC devant opérer à l'échelle des dix nouveaux districts, le SAI a été sollicité par l'ORPC Riviera dès l'automne 2008.

En 2009, le SAI s'est attelé à différentes tâches, dont les principales sont résumées ci-dessous :

- ⇒ Évaluation des possibilités de concilier l'intégration de l'ORPC Riviera à l'Association de communes "Sécurité Riviera" et le rapprochement entre les organes de protection civile de la Riviera et du Pays-d'Enhaut, conformément à la réforme cantonale.
- ⇒ Analyse des statuts de Sécurité Riviera au regard d'une intégration de l'ORPC.
- ⇒ Calendrier général des différentes tâches / procédures à mener.

Concernant le 1er alinéa, la solution retenue et validée par les exécutifs compétents durant l'été 2009 est prévue en deux temps :

- ⇒ Intégration de l'ORPC Riviera à l'association de communes Sécurité Riviera.
- ⇒ Elaboration d'un contrat de prestations entre Sécurité Riviera et l'ORPC du Pays-d'Enhaut pour les tâches de protection civile.

Ce projet fera l'objet d'une communication spécifique aux Conseils communaux. Les travaux vont se poursuivre tout au long de l'année 2010 et les Conseils communaux devraient être appelés à se prononcer sur ces questions fin 2010.

POLICE RIVIERA

Suite à l'entrée en vigueur de l'association de communes « Sécurité Riviera » le 1^{er} janvier 2007, les missions et tâches du SAI en relation avec le dossier Police Riviera ont pris fin, à cette date.

Toutefois, au vu de l'objectif d'intégrer l'ORPC Riviera à l'association de communes en question, le SAI est chargé de procéder à la modification des statuts y relatifs.

RÉGIONALISATION SDIS



Le SAI a été chargé en 2001 de relancer le processus de régionalisation sur la base du projet cantonal SDIS Evolution. Les réflexions et les travaux y relatifs sont assurés par un groupe technique, l'organe de coordination (OC), formé des commandants des 4 plates-formes et du SAI, suivi par un comité de pilotage mixte (technique et politique), le COPIL.

Pour rappel, les conventions de collaboration et les règlements SDIS ont été adoptés par les conseils communaux, fin 2005, pour les plates-formes du Pèlerin (cercle de Corsier), Riviera (Vevey / La Tour-de-Peilz) et de Montreux-Veytaux, à l'exception de celle des Pléiades (Blonay / St-Légier-La Chiésaz), suite au dépôt d'amendements par le conseil communal de Blonay.

Le SAI a été invité à participer à une séance de l'OC, en avril 2009, afin de faire un point de situation.

Le COPIL, quant à lui, ne s'est pas réuni. Plusieurs facteurs en sont la cause, en particulier, la priorité politique accordée au projet d'agglomération Riviera « transports et urbanisation » pour lequel le SAI s'est beaucoup impliqué et celle de l'intégration de l'ORPC à Sécurité Riviera, déjà mentionnée.

COMMISSION PRÉVENTION RIVIERA



Le SAI assure le secrétariat, la gestion et la coordination de cette commission.

La commission prévention s'est réunie à 2 reprises en 2009.

Les principaux projets soutenus en cours d'année sont les suivants :

⇒ Suite des projets « PrévJazz » et « PrévRiv » menés respectivement par les animateurs jeunesse de Montreux et de Vevey.

S E C U R I T E / P R E V E N T I O N

- ⇒ Suite du projet « Campagne contre la consommation abusive d'alcool » mené par Police Riviera en partenariat avec la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme et Gastrovaud Riviera.
- ⇒ Projet « Aux jus de raisins » mené par l'animateur jeunesse du cercle de Corsier dans le cadre du marché des vins de Chardonne.
- ⇒ Suite du projet d'Appartenances / Espace Femmes Riviera : « Hygiène de vie : le rôle de l'activité physique » - « Cours d'initiation à la natation pour femmes migrantes ».
- ⇒ Projet « C'est quoi ton genre? », qui se déroulera en 2010 sous l'égide du Service d'animation jeunesse de la Ville de Vevey en collaboration avec une dizaine de partenaires.

Un rapport spécifique est transmis aux municipalités.

CIEHL



En 2009, le conseil administratif de la CIEHL s'est principalement penché sur la question de la poursuite du financement du projet d'agglomération Riviera « transports et urbanisation », ceci afin d'assurer une suite à l'issue de la pré-étude.

A cet égard, le SAI s'est consacré à la rédaction du préavis pour le budget 2010, en rappelant le cadre général de ce type de projet, en explicitant les démarches effectuées dans le cadre de la pré-étude et les conditions relatives à sa poursuite.

Suite à l'acceptation des 10 municipalités et d'un préavis positif de la commission intercommunale de gestion, les 10 conseils communaux ont adopté le budget 2010 fin 2009.

Comme à l'accoutumée, le service a assuré le secrétariat de la CIEHL et participé aux séances de la commission intercommunale de gestion consacrées aux comptes 2008 et au budget 2010.

Un rapport spécifique est transmis aux municipalités et aux conseils communaux.

CORAT RIVIERA



Le SAI est chargé de l'organisation et du suivi des séances de la CORAT plénière, ainsi que des groupes de travail spécifiques.

La CORAT étant l'un des organes ayant assuré le pilotage de la pré-étude du projet d'agglomération, la principale activité du service a porté sur l'organisation d'un atelier de présentation / discussion, en mai 2009, sur les résultats de la pré-étude et quelques recommandations pour la suite.

Concernant le dossier « terrains de football » sous l'égide du GT Equipements sportifs, rappelons que le préavis régional y relatif a été accepté fin 2007. En 2009, les activités du service pour le GT Equipements sportifs ont consisté en une coordination minimale durant les deux premières phases de réalisation des terrains de football, et ce, en vue d'assurer l'information auprès des municipalités et des conseils communaux comme prévu dans le cadre du préavis régional.

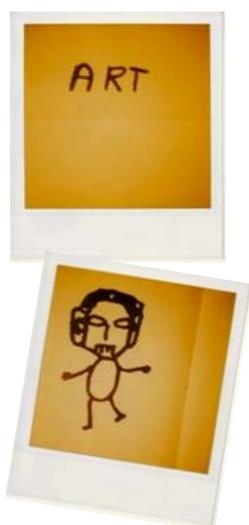
EQUIPEMENTS / TRANSPORTS / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Pour ce qui est du GT Transports, le SAI a contacté le service de la mobilité, afin d'assurer un certain suivi du projet d'extension à la Riviera de la communauté tarifaire Mobilis, piloté par le canton et suivi dans le cadre du GT Transports de la CORAT. Le SAI a transmis les informations y relatives aux municipalités, mais aucune séance n'a été agendée en 2009 pour ce groupe de travail, le canton estimant qu'il n'y avait, à ce stade, pas d'éléments concrets suffisants qui justifieraient une présentation au GT Transports.

Un rapport spécifique est transmis aux municipalités et aux conseils communaux.

SEPHL

Pour mémoire, les terrains, propriété de la SEPHL, ont été vendus à l'Etat de Vaud en 2004, notamment en vue de l'extension du Gymnase, et décision a été prise de liquider la société. C'est lors de la dernière assemblée générale ordinaire des actionnaires, en mai 2006, que la liquidation fut effectuée. La radiation définitive au registre du commerce s'est faite le 12 décembre 2007.

FONDS CULTUREL RIVIERA

Rappelons que la convention intercommunale « Fonds culturel Riviera » est entrée en vigueur en juillet 2003, après avoir été adoptée par les 10 conseils communaux de la Riviera et ratifiée par le Conseil d'Etat. Les organes du fonds sont le conseil administratif, composé de délégués des 10 municipalités, le bureau exécutif, choisi parmi les membres du conseil administratif et la commission intercommunale de gestion, composée de délégués choisis par chacun des 10 conseils communaux parmi ses membres.

Le SAI est chargé du secrétariat et de la gestion du fonds et, dans ce cadre, il prépare et assure le suivi des séances du conseil administratif et du bureau exécutif. Il assure la gestion financière du fonds et entretient des contacts réguliers avec les institutions bénéficiaires du fonds. Le SAI effectue également un premier examen des demandes de soutien et d'intégration au fonds; à cet effet, il rédige les préavis y relatifs à l'intention du bureau exécutif.

Les tâches auxquelles le SAI s'est consacré durant l'année 2009 sont principalement l'élaboration du budget 2010, ainsi que l'analyse des demandes de soutien ponctuel et la rédaction des préavis y relatifs. Sur les 26 demandes de soutien ponctuel reçues en cours d'année, 15 ont été acceptées, soit : Association Arts mouvementés, Association AlterEgo, Association Jeunesse, art et spiritualité, Association Live in Vevey, Association Le Toit du monde, Association Rêves en stock, Association Villes en musique, Chœur d'Oratorio de Montreux, Compagnie Ballet Riviera, Compagnie... et puis s'en vont, Compagnie Prototype Statuts, Comédie musicale Bilbo le Hobbit, Fondation Montreux Jazz 2, Montreux Festival du rire, Union chorale de Vevey.

Au vu de l'augmentation tant du nombre d'institutions intégrées que des demandes de soutien ponctuel (26 en 2009, 13 en 2008), le SAI consacre un temps toujours plus important à la gestion de ce fonds.

Un rapport spécifique est transmis aux municipalités et aux conseils communaux.

CONSERVATOIRE

En parallèle à la fusion des conservatoires de Montreux et Vevey, intervenue au 1^{er} janvier 2002, les communes de la Riviera se sont engagées à soutenir financièrement le nouveau conservatoire unique aux termes d'une convention signée fin 2001 avec la Fondation du Conservatoire de Musique et Ecole de Jazz Montreux-Vevey-Riviera. Selon cette convention, les communes participent au financement du conservatoire selon une clé déterminée pour 50% par le nombre d'habitants et pour 50% par le nombre d'élèves de chacune d'elles.

Après avoir participé à l'élaboration de la convention en 2001, le SAI s'occupe depuis 2002 de la facturation et du suivi financier pour les communes de la Riviera.

FONDS SPORTIF



L'assemblée annuelle du Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes a eu lieu début juillet 2009 pour l'adoption des comptes 2008 et l'attribution des subventions 2009.

Rappelons que l'assemblée générale a décidé d'augmenter la contribution des communes dès 2008 à Fr. 6.20 par habitant afin de tenir compte de l'augmentation du nombre de bénéficiaires. La décision a été prise de maintenir ce montant pour 2009.

En outre, le mode de subventionnement retenu dès 2005 a été maintenu, soit une somme identique pour tous les jeunes bénéficiaires, sans distinction de classe d'âge.

FONDS INTERCOMMUNAL DE RÉSERVE POUR L'ACHAT ET LE RENOUVELLEMENT D'UNITÉS DE SAUVETAGE



Destiné à subventionner le matériel important et durable, nécessaire à la pratique de la sécurité active des usagers du lac, le fonds est alimenté à raison de Fr. 0.50 par habitant par année, par les communes de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, St-Légier-La Chiésaz, St-Saphorin et Vevey. Le SAI assure le secrétariat et la gestion du fonds depuis sa création en 1997.

L'assemblée générale du fonds est convoquée usuellement une fois par année en avril, pour traiter les comptes, le budget et les éventuelles demandes de soutien financier des sociétés de sauvetage.

En l'absence de demande début 2009, l'assemblée générale ne s'est pas réunie formellement, mais les membres ont été consultés par écrit sur les comptes 2008 et le budget 2009, qui ont été adoptés.

Toutefois, la Société du Vevey-Vétérans a fait parvenir une demande de soutien pour le renouvellement de son bateau d'intervention en août 2009, pour laquelle des compléments d'information se sont avérés nécessaires, reportant le traitement de la demande au début 2010.

FONDATION POUR L'ÉQUIPEMENT TOURISTIQUE DE LA RIVIERA



Pour mémoire, la Fondation pour l'équipement touristique de la région veveysanne s'est étendue aux communes de Veytaux et Montreux en 2006 et est devenue la Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera. Les nouveaux statuts de ladite fondation ont été adoptés en juin 2006 par le conseil de fondation.

Le conseil de fondation est composé d'un représentant par municipalité.

La fondation est alimentée financièrement par les contributions annuelles des communes et un montant forfaitaire octroyé par la taxe de séjour.

Le SAI assure le secrétariat et la gestion de la fondation (préparation des séances, procès-verbaux, préavis sur les projets et suivi des dossiers, etc.).

En 2009, le conseil s'est réuni en juin pour l'adoption des comptes et du rapport 2008, ainsi que pour traiter une demande de soutien financier de l'Association « Esprit randonnée » portant sur la promotion d'un réseau de randonnées entre le Moléson et Leysin. Le conseil de fondation a accepté de soutenir ce projet qui concerne une partie du territoire de la Riviera.

MONTREUX-VEVEY TOURISME (MVT)

Rappel qu'en 2002, le SAI a été chargé, avec l'appui d'un groupe de travail politique, de proposer un nouveau cadre global et une nouvelle clé de répartition financière pour la participation des collectivités publiques au financement de MVT. Cette nouvelle clé de répartition est entrée en vigueur en 2003, et ce, pour la période s'étendant jusqu'en 2005-2006.

Pour la période 2006-2008, la subvention accordée à MVT par les communes de la Riviera a été reconduite et augmentée.

Pour la période 2009-2011, MVT a fait une nouvelle demande de reconduction et d'augmentation qui a été acceptée fin 2008 / début 2009 par les communes de la Riviera.

MVT a pris le nom d'appel "Montreux Riviera" en cours d'année. Le logo, les brochures et autres publications y font maintenant référence.



CONCLUSION

D'une manière générale, l'année 2009 a été particulièrement dense pour le SAI. Si l'on doit toutefois s'en tenir aux événements marquants, nous citerons :

- ⇒ La finalisation de la pré-étude du projet d'agglomération "transports et urbanisation", qui a permis de porter une vision nouvelle sur les enjeux territoriaux, accompagnée de pistes possibles. Cette pré-étude a été une opportunité pour le service, qui l'a vécu comme une expérience passionnante, tant sur le contenu que sur le plan humain et ce, malgré les difficultés rencontrées en chemin.
- ⇒ La "réactivation" de la plate-forme sécurité, avec le lancement officiel des réflexions / discussions sur l'intégration de l'ORPC Riviera à l'association de communes "Sécurité Riviera" d'une part, la volonté politique et technique de regrouper les ORPC de la Riviera et du Pays-d'Enhaut, d'autre part.

En lien avec les éléments mentionnés ci-dessus, et comme de coutume, nous souhaitons remercier les municipalités, et en particulier la Conférence des syndicats, pour la confiance témoignée, les techniciens (professionnels ou miliciens) qui ont œuvré dans les différents groupes de travail, les greffes et les secrétaires municipaux qui assurent un relais efficace et permanent, enfin les conseillers communaux qui ont participé aux différentes commissions intercommunales.

Enfin, mes remerciements vont également à toute l'équipe du SAI.

Colette Rossier
Cheffe du service

Vevey, le 13 avril 2010

